

# Recommandations aux auteur.rice.s souhaitant publier aux PUL

Dans l'élaboration d'un livre, la, le ou les auteur.rice.s, la, le ou les directeur.rice.s d'ouvrage sont responsables en tout point du contenu scientifique de l'ouvrage (textes et illustrations), validé par le, la ou les directeur.rice.s de collection.

Tous les éléments relevant de la diffusion du livre – dont font partie les première et quatrième de couverture, ainsi que le dos du livre – et de la mise en forme (maquette) sont de la responsabilité de l'éditeur.

## Remise du manuscrit

Après intégration des remarques de fond et de forme des expert.e.s, le manuscrit doit être remis aux PUL sous forme de fichier informatique au format Word.

*Attention* : si vous utilisez des polices spécifiques (alphabet non latin, phonétique, etc.), merci de nous le signaler et de joindre les fichiers de ces polices à votre envoi.

## Saisie

Le manuscrit doit être présenté de la manière la plus simple possible :

- saisir en Times New Roman ;
- ne pas utiliser de feuilles de style (tout doit être saisi en style « Normal »), de suivi de modification ni de commentaires ;
- ne pas sauter de ligne entre les paragraphes ;
- indiquer clairement la hiérarchie des titres par des numéros et ne pas dépasser quatre niveaux de titre.

## Illustrations, graphiques et tableaux

Les ouvrages des PUL sont destinés à une impression de qualité professionnelle.

Les fichiers iconographiques (photographies, schémas, graphiques, cartes, partitions de musique, etc.) doivent donc répondre à des critères précis pour être exploités :

- la qualité de l'image doit correspondre, au minimum, à une résolution de 300 dpi dans les dimensions de reproduction souhaitées ;
- chaque image doit être remise dans un fichier séparé, au format .tiff, .jpeg, .psd, .ai, .eps, ou .xslx, éventuellement .pdf.

*Attention* :

- les images collées dans Word perdent toute leur résolution et deviennent donc inexploitables ;
- les images provenant du Web sont généralement d'une qualité limitée : elles ne peuvent pas être utilisées comme source ;
- toute image doit avoir un titre et une source (y compris les tableaux et autres schémas, cartes...) ;
- pour les reproductions d'œuvres d'art, une table des légendes doit être fournie, avec, pour chaque image, les informations suivantes :

► Artiste, *Titre*, date, technique, dimension, lieu de conservation, crédits photos, copyright éventuel.

L'auteur.rice doit s'assurer au préalable que les droits de reproduction des illustrations sont acquis pour une publication commerciale papier ET numérique (joindre les justificatifs).

Pour toute question à ce sujet, merci de nous contacter.

Les tableaux doivent être saisis dans le document Word et mis en forme comme ils doivent apparaître dans l'ouvrage.

## Notes de bas de page

L'usage des notes doit être raisonnable : un nombre trop important de notes de bas de page ou des notes trop longues gênent la mise en forme et la lisibilité de l'ouvrage.

Se limiter à 10 lignes de notes par page A4 Word.

## Citations

L'origine d'une citation doit toujours être mentionnée, sans oublier d'indiquer la page exacte. La référence comprend les informations complètes nécessaires à son identification et à sa consultation.

Les citations doivent correspondre exactement au texte original et en respecter scrupuleusement la ponctuation. Toute intervention ou coupe dans une citation doit être indiquée par des crochets, et non par des parenthèses.

*Attention* : si l'auteur.rice cite l'un de ses propres textes, pour éviter l'autoplagiat, l'extrait cité doit être traité comme une citation. Mais si l'extrait est long, il doit faire l'objet d'une reformulation pour être intégré au nouveau texte.

## Présentation des références bibliographiques

### Remarques générales

Une bibliographie est indispensable dans un ouvrage scientifique. Nous demandons aux auteur.rice.s de nous transmettre une bibliographie générale pour les monographies et aux directeur.rice.s d'ouvrage de fournir une bibliographie par article pour les ouvrages collectifs.

Les PUL ont opté pour un système de notation des références bibliographiques détaillé plus bas : c'est cette charte, à l'exclusion de toute autre, qui constitue la référence pour tous les ouvrages et pour toutes les collections.

- les noms des auteurs *ne* doivent *pas* figurer en capitales ;
- pour les ouvrages, il n'est pas nécessaire d'indiquer le nombre total de pages ; en revanche, pour les articles de revue ou de collectif, il faut en indiquer la pagination complète ;
- le prénom des auteur.rices et des autres contributeur.rices doit être inscrit *en toutes lettres* (et non pas seulement l'initiale) ;
- on n'indique jamais de chiffre seul sans préciser à quoi il correspond : chaque référence à une page, un numéro de revue, un chapitre est précédée des abréviations suivantes : « p. », « n° », « chap. », etc. ;
- tous les liens internet doivent être actifs et avoir été vérifiés récemment ;
- la mention « *et al.* » s'applique dès lors qu'il y a plus de trois auteur.rice.s. Seul.e le / la premier.ère auteur.rice par ordre alphabétique est alors noté.e, suivi.e de *et al.* ;
- les ouvrages traduits en français doivent comporter la mention de l'édition d'origine et le nom du traducteur ou de la traductrice :

Nom Prénom, *Titre français* [date de première publication], Prénom Nom (trad.), lieu d'édition, éditeur, date.

► Saïd Edward Wadie, *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident* [1978], Catherine Malamoud (trad.), Paris, Éditions du Seuil, 2005.

Selon le type de manuscrit et la ou les discipline(s) concernée(s), deux systèmes de références coexistent : un système sciences sociales et un système littérature, art et sciences humaines. Pour plus de clarté, nous les présentons ci-dessous séparément.

## Système sciences sociales

### *Références dans le texte*

Les références bibliographiques d'une citation ou d'un livre mentionné devront être placées dans le texte, entre parenthèses, et être réduites au nom de l'auteur.rice, à la date de publication et, si besoin, à la pagination, c'est-à-dire aux informations permettant un renvoi direct à la bibliographie qui comprendra les références complètes et exhaustives de tous les ouvrages cités.

- ▶ (Bozon, 1998, p. 224-225) renverra à la notice : Bozon Michel (1998), « Amour, désir et durée. Cycle de la vie conjugale et rapports entre hommes et femmes », dans Nathalie Bajos *et al.* (dir.), *La Sexualité aux temps du sida*, Paris, Presses universitaires de France, p. 175-234.

Si un.e auteur.rice a publié plusieurs ouvrages / articles une même année, les distinguer en faisant suivre la date de publication de « a, b, c, etc. » et reprendre cette présentation en bibliographie.

- ▶ (Bozon, 2001 a) renverra à la notice : Bozon Michel (2001 a), « Présentation : les cadres sociaux de la sexualité », *Sociétés contemporaines*, n° 41-42, p. 11-40.

Si une mention dans le texte :

- renvoie à plusieurs ouvrages d'un.e même auteur.rice, on écrira :  
(Nom, année 1 ; année 2) ;
- renvoie à un ouvrage ayant fait l'objet de plusieurs éditions, on écrira :  
(Nom, année de première édition, année de l'édition de référence utilisée) ;
- renvoie à des développements repris par plusieurs auteur.rice.s, on écrira :  
(Nom 1, année ; Nom 2, année ; Nom 3, année).

### *Bibliographie*

Dans la mesure où toutes les références mentionnées dans le texte renvoient à la bibliographie, celle-ci doit être complète, précise et soignée.

Elle est organisée par ordre alphabétique d'auteur.rice.s, et pour les auteur.rice.s dont plusieurs ouvrages sont cités, de la publication la plus récente à la plus ancienne.

Voici quelques exemples de notices bibliographiques qui illustrent les normes à respecter (ordre et variété des informations, ponctuation) dans les cas les plus fréquents, étant entendu que certaines informations ne sont mentionnées que si l'édition utilisée est concernée (nouvelle édition, par exemple).

*Attention* : il est important de respecter l'ordre des informations.

#### *Pour un ouvrage*

Nom en minuscules [pas de virgule] Prénom (date), *Titre : sous-titre*, lieu d'édition, éditeur.

- ▶ Kaufmann Jean-Claude (1992, 1997), *La Trame conjugale : analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan.

#### *Pour un article de revue*

Nom Prénom (date), « Titre de l'article », *Titre de la revue*, volume, numéro, pagination.

- ▶ Kaufmann Jean-Claude (1996), « Lettres d'amour du repassage », *Ethnologie française*, vol. 26, n° 1, p. 38-49.

*Pour une contribution à un collectif*

Nom Prénom (date), « Titre de l'article », dans Prénom Nom (dir.), *Titre du collectif*, lieu d'édition, éditeur, pagination.

► Kaufmann Jean-Claude (1996), « L'intégration conjugale », dans François de Singly *et al.* (dir.), *La Famille en questions : état de la recherche*, Paris, Syros, p. 103-108.

## Système littérature, art et sciences humaines

*Références dans le texte*

Toute citation ou tout renvoi doit faire l'objet d'une note de bas de page comprenant les informations complètes nécessaires à son identification (voir ci-dessous la présentation des notes pour la littérature).

*Notes de bas de page*

Lorsqu'une référence est mentionnée pour la première fois, elle doit faire l'objet d'une notice complète, avec les mêmes informations qu'en bibliographie (voir ci-dessous les recommandations bibliographiques) et avec pagination. La différence avec la bibliographie est qu'en note le prénom de l'auteur.rice est placé avant le nom.

Lorsqu'une référence est reprise au sein d'un même chapitre ou d'un même article dans le cas d'un collectif, on indique :

Prénom Nom, *Titre de l'œuvre* ou de « L'article », *op. cit.* [en italique] ou art. cité [en romain].

À chaque nouveau chapitre / article, on indique de nouveau la référence complète.

Lorsqu'une référence est identique à celle de la note qui précède immédiatement, on note « *ibid.* » (en italique) suivi de la pagination.

*Bibliographie*

Elle est organisée par ordre alphabétique d'auteur.rice.s et, pour les auteur.rice.s dont plusieurs ouvrages sont cités, de la publication la plus ancienne à la plus récente.

Dans le cas d'une réédition, c'est la date de la première publication qui prime et c'est donc à celle-ci que l'ouvrage est classé. La date de première édition doit être indiquée entre crochets immédiatement après le titre, pour un article comme pour un livre.

Voici quelques exemples de notices bibliographiques qui illustrent les normes à respecter (ordre et variété des informations, ponctuation) dans les cas les plus fréquents, étant entendu que certaines informations ne sont mentionnées que si l'édition utilisée est concernée (nouvelle édition par exemple).

*Attention* : il est important de respecter l'ordre des informations.

*Pour un ouvrage*

Nom Prénom, *Titre : sous-titre*, lieu d'édition, éditeur, date.

► Barthes Roland, *Le Degré zéro de l'écriture* [1953], Paris, Gonthier, 1965.

*Pour un article de revue*

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, volume, numéro, date, pagination.

► Darrieussecq Marie, « L'autofiction, un genre pas sérieux », *Poétique*, n° 107, 1996, p. 369-380.

*Pour une contribution à un collectif*

Nom Prénom, « Titre de l'article », dans Prénom Nom (dir.), *Titre du collectif*, lieu d'édition, éditeur, date, pagination.

► Parayre Marc, « Grammaire du lipogramme : *La Disparition* », dans Véronique Montémont & Christelle Reggiani (dir.), *Georges Perec artisan de la langue*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2012, p. 55-66.

## Index

L'index est un outil qui doit aider le lecteur ou la lectrice à retrouver les termes qui l'intéressent à l'intérieur de l'ouvrage. Il doit être pensé et construit dans ce but. L'auteur.rice veille à ce que l'orthographe des mots (notamment les noms propres) soit identique à celle utilisée dans l'ouvrage.

L'index des noms de personnes doit contenir la liste des noms et prénoms *complets* (et non seulement l'initiale).

Les noms des auteur.rice.s et contributeur.rice.s des références bibliographiques ne sont pas indexés.

Un index des notions ne sera accepté que si le balisage des termes a été effectué en amont, dans le document Word, par l'auteur.rice. Les notions principales de l'ouvrage ne sont pas indexées (cela représenterait de trop nombreuses occurrences).